EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

OBJET: Travaux Faubourg d'en Bas - Square Labedoyère: Rue barrée

Le Maire de la Commune de NOGENT-L'ARTAUD

- Vu le Code de la Route et notamment les articles R.44 et R 225;
- Vu le Code des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;
- Vu la demande de l'entreprise **GTIE** domiciliée 5 rue de la Plaine CS 50145 02407 CHATEAU-THIERRY cedex.
- Considérant que l'entreprise GTIE doit effectuer des travaux Faubourg d'en Bas
 Square Labedoyère (alimentation de la parcelle de la SNCF) à partir du 18 octobre 2021 pour une durée estimée de 15 jours,

ARRETE

- Article 1 : A compter du 18 octobre 2021, et ce jusqu'à la fin des travaux (durée estimée 15 jours) de l'entreprise GTIE :
 - <u>La circulation sera barrée</u> Faubourg d'en Bas Square Labedoyère.
 - Le stationnement sera interdit au droit des travaux.
- Article 2 : L'entreprise GTIE domiciliée 5 rue de la Plaine CS 50145 02407 CHATEAU-THIERRY cedex est autorisée à effectuer les travaux.
- Article 3 : Le passage des véhicules des Sapeurs-Pompiers doit être préservé.
- Article 4 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés et notamment l'accès des immeubles voisins.
- Article 5 : Dès l'achèvement des travaux, l'entreprise GTIE devra enlever tous décombres et réparer tous dommages éventuellement causés au domaine public.
- Article 6 : L'entreprise GTIE est responsable de la mise en place de la sécurité, des panneaux et de l'exécution du présent arrêté.
- Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
 - L'entreprise GTIE;
 - Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Charly sur Marne :
 - Monsieur le Commandant de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Charly sur Marne:
 - Monsieur PRIEUR Vincent, Ramassage ordures ménagères C4,
 - Madame la secrétaire de Mairie;

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de son application.

Fait à NOGENT-L'ARTAUD, le 14 octobre 2021

Conseiller Départemental, L'Adjoirt délégue Monsieur Christian FOURNAGE Minique DUCLOS